



RÉÉDUCATION ET RÉADAPTATION DES FONCTIONS AUDITIVES DE L'ADULTE

Lieu de la formation

Angers

Contact

Stéphanie REMAITRE stephanie.remaitre@univ-angers.fr 02 41 73 58 05

Responsable de la formation

Pr Laurent LACCOURREYE Chef du service ORL CHU d'Angers Tél: 02 41 35 35 86

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante











Présentation

Ce DU s'inscrit dans le plan national 2010-2012 en faveur des personnes sourdes et malentendantes, du Ministre du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, et de la Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité:

Axe 1- Prévenir, dépister et accompagner lors de la découverte d'une déficience auditive

- mesure 1 : Renforcer la prévention autour des troubles de l'audition
- mesure 2 : Identifier et prendre en charge les troubles de l'audition à partir d'un dépistage et d'un diagnostic adapté
- mesure 3 : Accompagner les familles et les personnes concernées dès la découverte de la

Ce DU contribue de façon très opérationnel aux accords universitaires internationaux France Québec, de par les intervenants issus de la Faculté de Médecine de Québec, des centres de réadaptation de Montréal et Québec.

Objectifs

L'accroissement considérable de la déficience auditive, due au vieillissement attendu de la population, est un véritable enjeu de santé publique, et il apparaît essentiel de favoriser et promouvoir les initiatives qui permettront de maintenir l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées.

La déficience auditive n'est pas une entité univoque, en fonction du moment de l'apparition, du degré de sévérité, le retentissement fonctionnel dans les habitudes de vie est très variable d'une personne à l'autre.

La réadaptation fonctionnelle permettra, de manière personnalisée, d'optimiser les capacités auditives et de développer des stratégies d'adaptation, afin d'améliorer l'interaction sociale, l'autonomie, la qualité de la vie et la confiance en soi des personnes déficientes auditives.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- s'intégrer dans un échange pluridisciplinaire
- reconnaître les atteintes de la fonction auditive
- évaluer leur retentissement au quotidien
- définir les besoins de la personne
- proposer un projet de rééducation et réadaptation favorisant l'autonomie et améliorant la qualité de vie

Public visé

- Titulaires d'un diplôme d'état relatif aux domaines d'activités cités : orthophonistes, psychologues, ORL, gériatres, médecins généralistes, ergothérapeutes, assistantes sociales, audioprothésistes
- Étudiants en cours de formation dans ces disciplines





Programme

Enseignement théorique (55 heures)

- Réadaptation fonctionnelle générale
- Interdisciplinarité
- Processus de Production du handicap
- Anatomie, physiologie, pathologies et étiologies
- Approche psychologique de la déficience auditive acquise
- Audiométrie
- Appareillage conventionnel
- Entraînement auditif et surdité
- Déficience Auditive et modes de communication
- Autres prothèses
- Surdités centrales
- Déficience auditive et visuelle associées
- La personne âgée
- Acouphènes hyperacousie
- Troubles vestibulaires
- Aides techniques

- Rééducation auditive
- Chemin clinique et visite du CERTA
- Régénérescence sensorielle
- Vieillissement et audition
- Conséquences en terme de santé publique, prévalence....
- Accompagnement social
- Rééducation orthophonique de l'adulte devenu sourd

Stage

Une journée au Centre d'Evaluation et Réadaptation des Troubles de l'Audition, Mutualité Française Anjou Mayenne, 4 rue l'Abbé Frémont 49100 Angers

A noter

Organisation de la formation :

- Durée : 55 heures d'enseignement théorique, une journée de stage, une demie-journée d'examen
- Calendrier: 5 séminaires d'une journée et demie (vendredi toute la journée et samedi matin) de novembre à mai
- Lieu de formation : Faculté de Santé d'Angers et/ou salle de cours du service d'ORL du CHU d'Angers. Le DU s'inscrivant dans le cadre d'une collaboration franco-québécoise, certains cours seront dispensés par visioconférence.
- Intervenants: médecins ORL, audioprothésistes, audiologistes, orthophonistes, psychologues, kinés...
- Validation: assiduité aux enseignements, examen écrit (QCM de 30 minutes), examen oral (présentation de 10 minutes d'un cas clinique), validation du stage

Modalités pratiques :

- Candidature : candidature en ligne avant le 15 novembre
- Début de la formation : novembre
- Nombre d'inscrits : 25 maximum
- Coût de la formation : 1540 euros (+ droits universitaires) ou 330 euros (+ droits universitaires) en formation initiale

Visitez notre site



